

Déclaration des résistances européennes

(extraits)

Genève, le 7 juillet 1944

La résistance à l'oppression nazie qui unit les peuples d'Europe dans un même combat a créé entre eux une solidarité et une communauté de but et d'intérêts qui prennent toute leur signification et toute leur portée dans le fait que les délégués des mouvements de résistance européens se sont réunis pour rédiger la présente déclaration, où ils entendent exprimer leurs espoirs et leurs intentions quant au sort de la civilisation et de la paix.

Souscrivant aux déclarations essentielles de la charte de l'Atlantique, ils affirment que la vie des peuples qu'ils représentent doit être fondée sur le respect de la personne, la sécurité, la justice sociale, l'utilisation intégrale des ressources économiques en faveur de la collectivité tout entière et l'épanouissement autonome de la vie nationale. Ces buts ne peuvent être atteints que si les divers pays du monde acceptent de dépasser le dogme de la souveraineté absolue des Etats en s'intégrant dans une unique organisation fédérale.

Le manque d'unité et de cohésion qui existe encore entre les diverses parties du monde ne permet pas de parvenir immédiatement à la création d'une organisation rassemblant toutes les civilisations sous un gouvernement fédéral unique. A la fin de cette guerre, il faudra se limiter à créer une organisation universelle moins ambitieuse, susceptible cependant de se développer dans le sens de l'unité fédérale, dans laquelle les grandes civilisations qui en constitueront les assises auront pour mission d'assurer la sécurité collective. Mais elle ne pourra être un efficace instrument de paix qu'à la condition que ces grandes civilisations soient organisées de telle manière que l'esprit de paix et de compréhension puisse prévaloir.

C'est pourquoi, dans le cadre de cette organisation universelle, le problème européen doit faire l'objet d'une solution plus directe et plus radicale.

La paix européenne est la clé de voûte de la paix du monde. En effet, dans l'espace d'une seule génération, l'Europe a été l'épicentre de deux conflits mondiaux qui ont eu avant tout pour origine l'existence sur ce continent de trente Etats souverains. Il importe de remédier à cette anarchie par la création d'une union fédérale entre les peuples européens.

Seule une union fédérale permettra la participation du peuple allemand à la vie européenne sans qu'il soit un danger pour les autres peuples.

Seule une union fédérale permettra de résoudre les problèmes des tracés de frontières dans les zones de population mixte, qui cesseront ainsi d'être l'objet des folles convoitises nationalistes et deviendront de simples questions de délimitation territoriale, de pure compétence administrative.

Seule une union fédérale permettra la sauvegarde des institutions démocratiques de manière à empêcher que les pays n'ayant pas une suffisante maturité politique puissent mettre en péril l'ordre général.

Seule une union fédérale permettra la reconstruction économique du continent et la suppression des monopoles et des autarcies nationales.

Seule une union fédérale permettra la solution logique et naturelle des problèmes de l'accès à la mer des pays situés à l'intérieur du continent, de l'utilisation rationnelle des fleuves qui traversent plusieurs Etats, du contrôle des détroits et, d'une manière générale, de la plupart des problèmes qui ont troublé les relations internationales au cours de ces dernières années.

L'union fédérale devra posséder essentiellement:

1. Un gouvernement responsable non pas envers les gouvernements des divers Etats membres, mais envers leurs peuples, par lesquels il devra pouvoir exercer une juridiction directe dans les limites de ses attributions.

2. Une armée placée sous les ordres de ce gouvernement et excluant toute autre armée nationale.

3. Un tribunal suprême qui jugera toutes les questions relatives à l'interprétation de la constitution fédérale et tranchera les différends éventuels entre les Etats membres ou entre les Etats et la fédération.

Les mouvements de résistance sous signés s'engagent à considérer leurs problèmes nationaux respectifs comme des aspects particuliers du problème européen dans son ensemble et ils décident de constituer dès à présent un bureau permanent chargé de coordonner leurs efforts pour la libération de leurs pays, pour l'organisation de l'union fédérale des peuples européens et pour l'instauration de la paix et de la justice dans le monde.